



REUNION DE COMMISSION LOCALE DE L'EAU

PRÉSENTATION DU PROJET AGRISTO

02/07/2024



Sommaire

- Rappel sur le SAGE
- Présentation du projet AGRISTO
- Discussion
- Points divers



1

Rappel sur
le SAGE

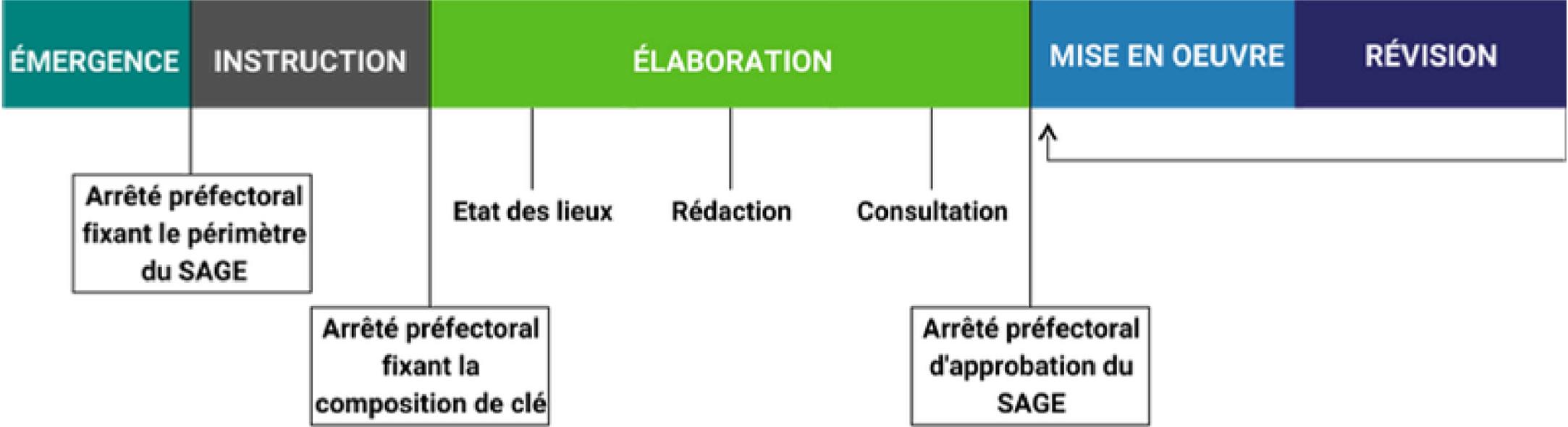


QU'EST CE QU'UN SAGE?

Un SAGE est un outil de planification d'une politique locale de l'eau. Il fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau superficielle et souterraine et des écosystèmes aquatiques ainsi que de préservation des zones humides.

Le SAGE est élaboré par une Commission Locale de l'Eau. Il est ensuite approuvé par le préfet coordonnateur du projet.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UN SAGE?



Le SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le **13 juillet 2021**.

CLE et commissions

➤ Commission Locale de l'Eau: 58 membres (AP)

- 32 élus
- 14 usagers
- 12 services de l'Etat

➤ 5 commissions thématiques:

- une par enjeu du SAGE
- Ouverte à tous
- suivi des actions du SAGE

➤ la CLE n'a pas de personnalité morale et juridique : portée par le **SyMEA**



2014

Création du Syndicat Mixte de l'Escaut
→ portage du SAGE de l'Escaut

2018

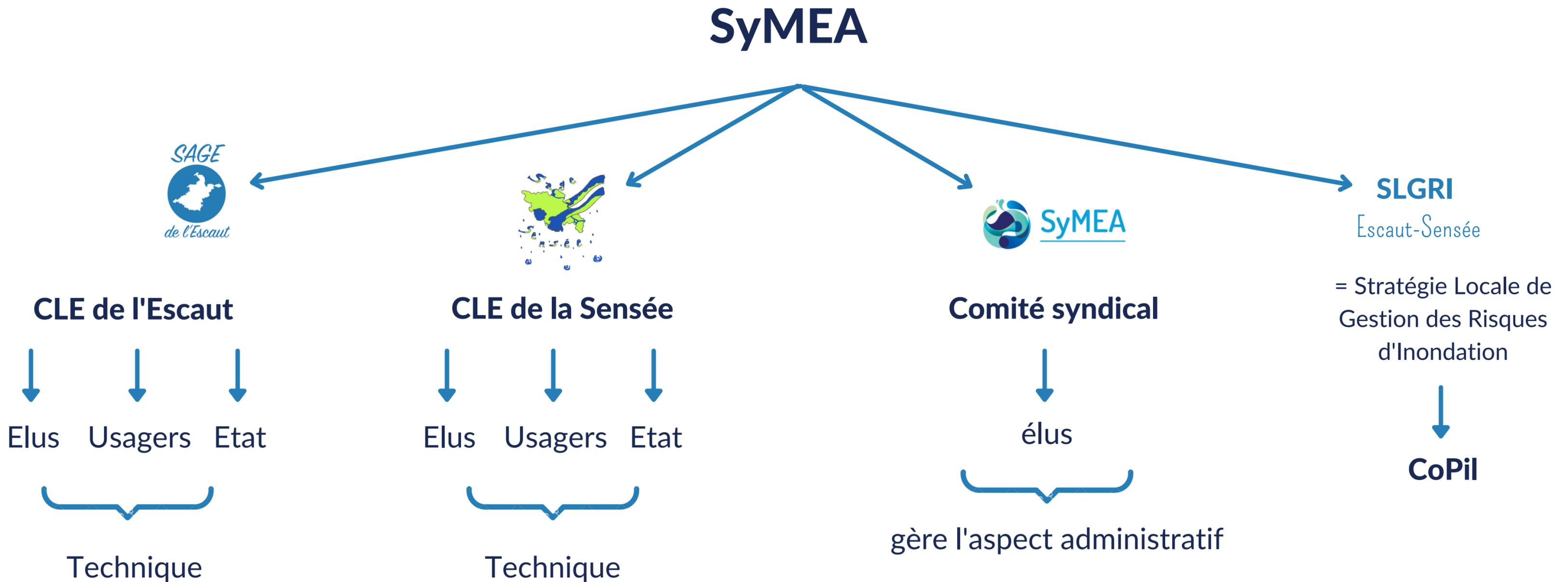
Extension sur le territoire de la Sensée
SyMEA → portage des SAGE Escaut et
Sensée

Syndicat Mixte Escaut et Affluents

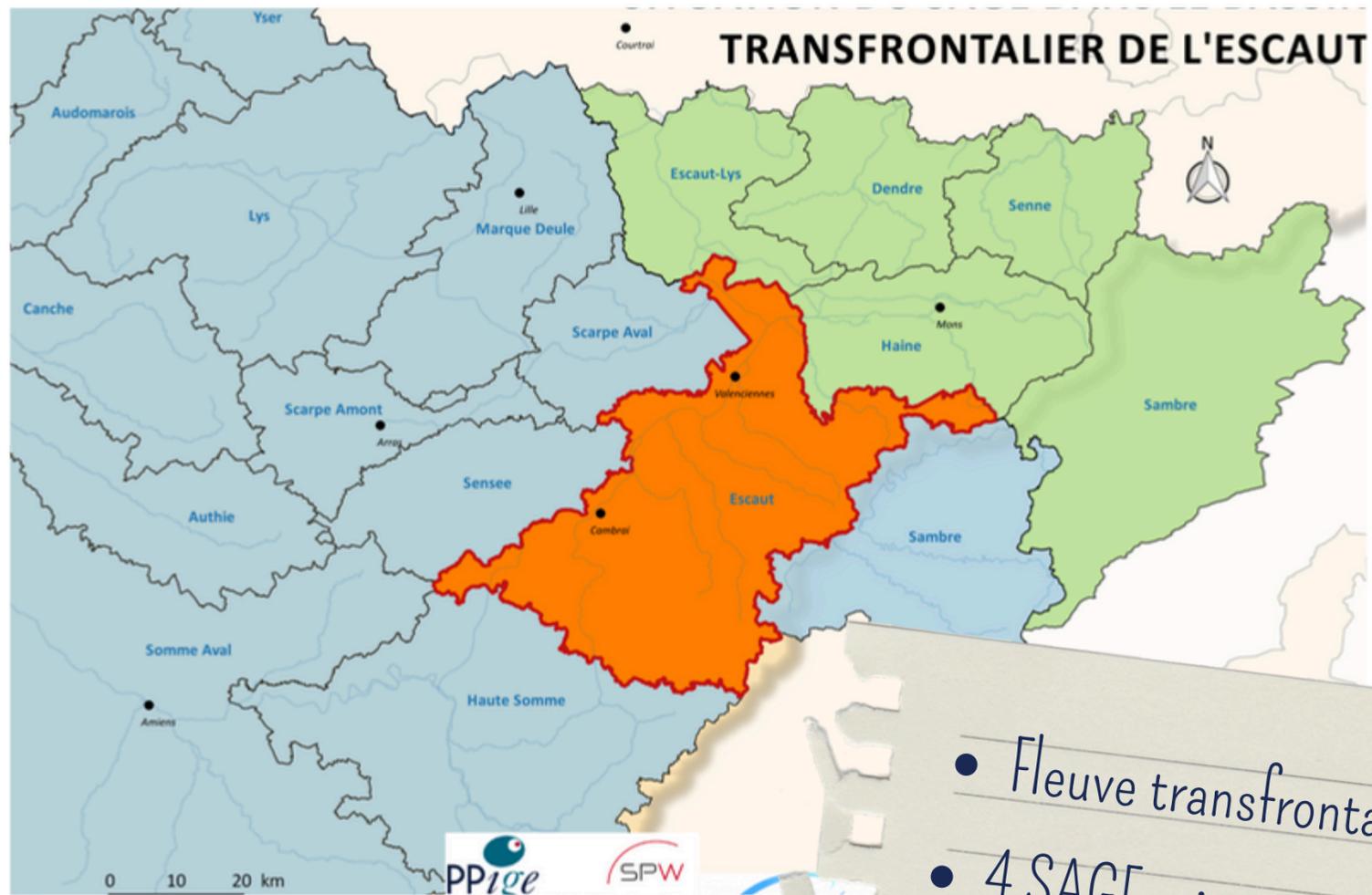
Compétences du Syndicat:

- 1 PORTAGE DES SAGE
- 2 COORDINATION DES ACTIONS SUR LES BASSINS VERSANTS
- 3 POSSIBILITÉ DE MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LES ÉTUDES ET TRAVAUX DE SOLIDARITÉ DE BASSIN SUR DÉLÉGATION
- 4 COOPÉRATION INTER-SAGE
- 5 COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Fonctionnement du SyMEA



Présentation générale



SITUATION DU SAGE AU SEIN DU DISTRICT INTERNATIONAL DE L'ESCAUT

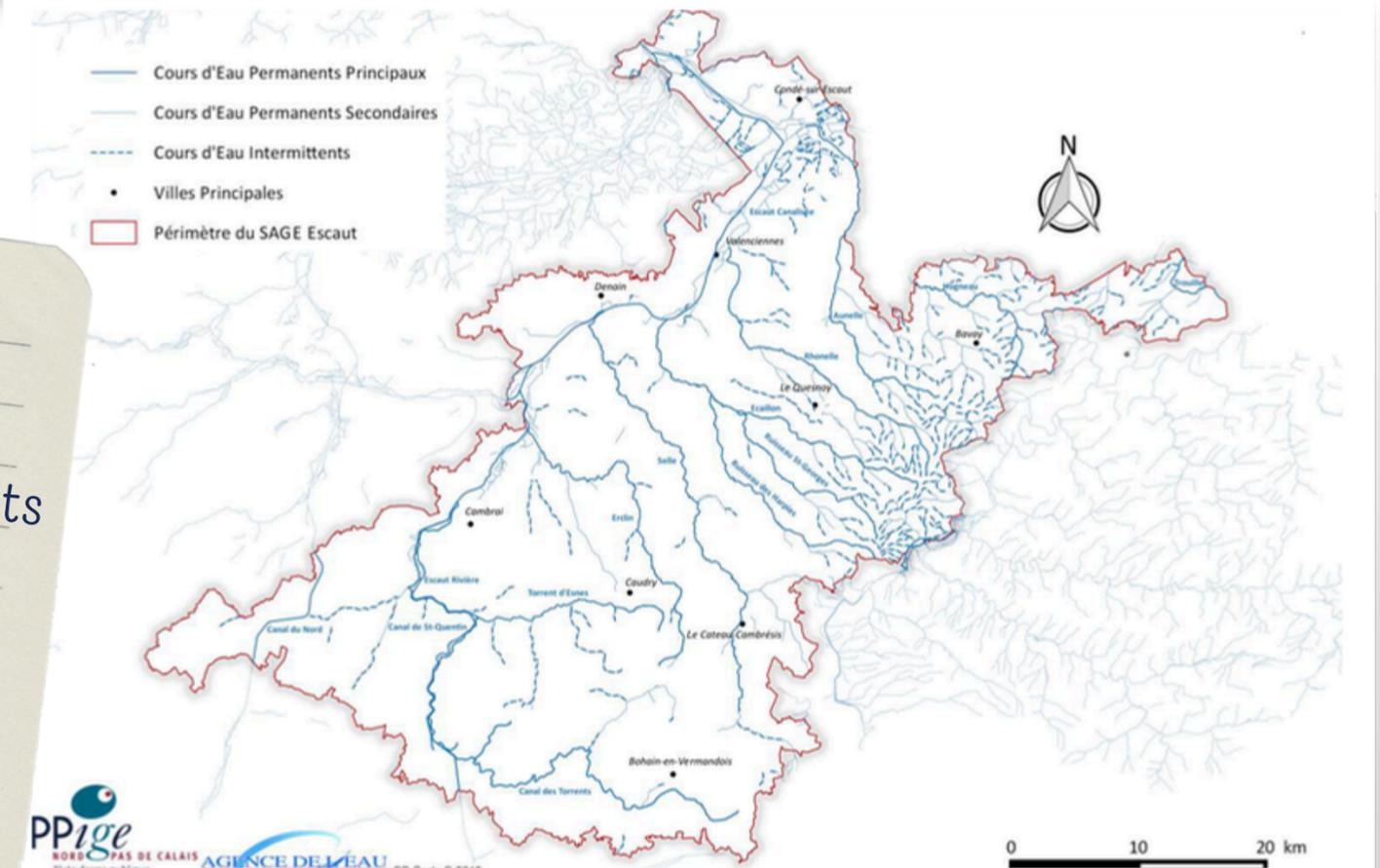
Carte 4

- Périmètre du SAGE Escaut
- District International de l'Escaut
- Escaut
- Autres Cours d'Eau
- Villes principales

PPige
NORD PAS DE CALAIS Service public

SPW

0 25 50 km



- Fleuve transfrontalier
- 4 SAGE mitoyens dont 2 affluents (Sensee et Scarpe aval)
- 2 contrats de rivière en Wallonie (Escaut-Lys et Haine)

Enjeux du SAGE

La Commission Locale de l'Eau a identifié **5 enjeux** pour le SAGE de l'Escaut:



Enjeu 1: Reconquérir les milieux aquatiques et humides



Enjeu 2 : Maîtriser les ruissellements et lutter contre les inondations



Enjeu 3 : Améliorer la qualité des eaux

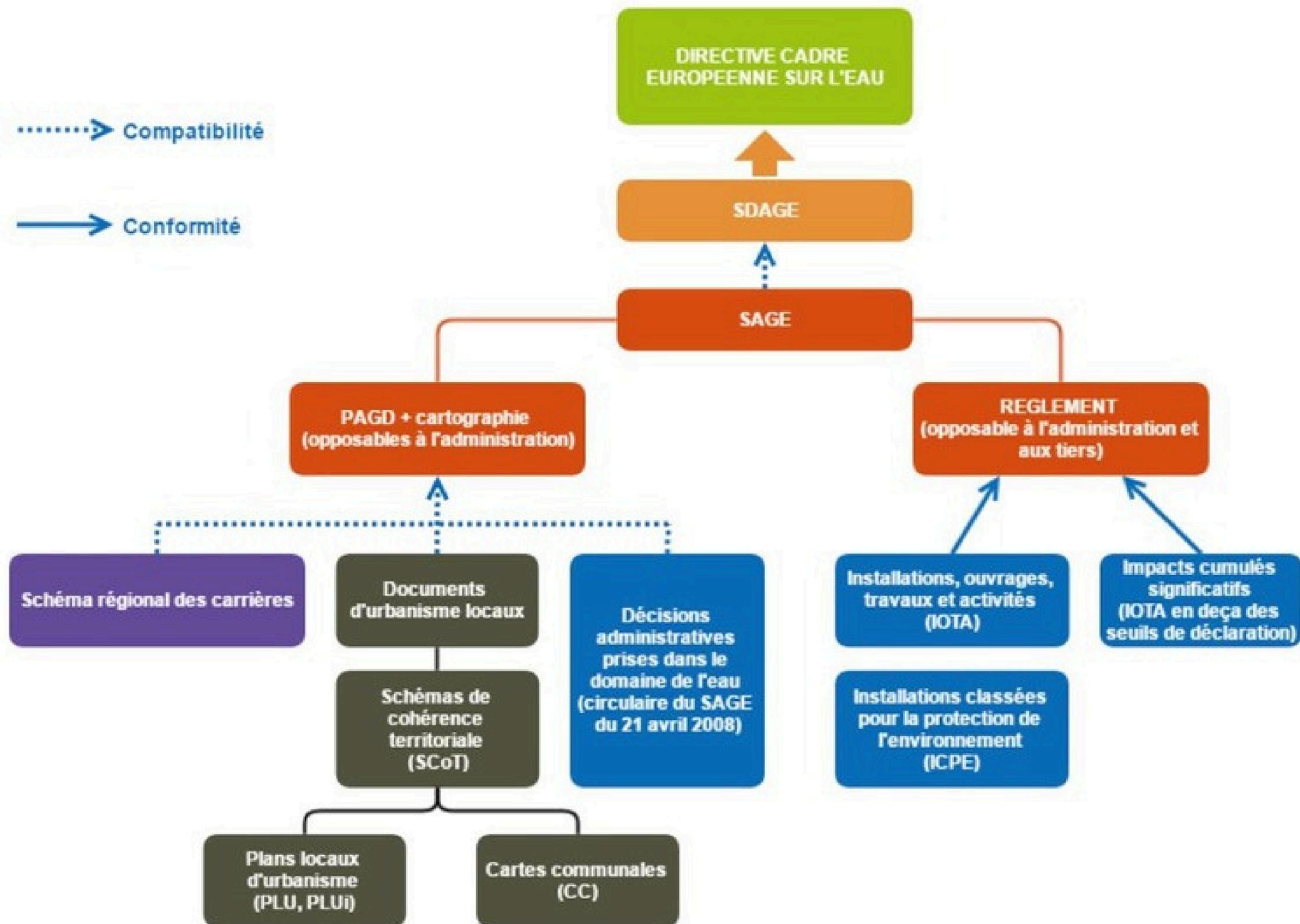


Enjeu 4 : Gestion de la ressource en eaux souterraines



Enjeu 5 : Gouvernance et communication

Portée juridique du SAGE





2

Projet
AGRISTO



DESIGN & BUILD *since 2008*



ACONSTRUCT

ACONSTRUCT

**Projet d'implantation d'une usine de production de produits à
base de pomme de terre à ESCAUDOEUVRES**

Commission Locale de l'Eau élargie du 2 juillet 2024

SOMMAIRE

- 
1. **Présentation du Projet**
 2. **Les usages de l'Eau**
 3. **Etudes en cours**



**LE PROJET
AGRIST'HAUTS DE FRANCE**

LE GROUPE AGRISTO

UN GROUPE FAMILIAL BELGE, ACTEUR MONDIAL DES PRODUITS
SURGELÉS À BASE DE POMMES DE TERRE

- **5 sites en exploitation** (Harelbeke, Nazareth, Tilburg, Wielsbeke et en Inde)
- **1 300 employés** dans le monde
- **145 pays** et **680 clients** fournis à travers le monde
- **856 000 tonnes** de produits finis (frites, croquettes, pommes dauphiones, pommes rissolées, etc.) en 2023



POURQUOI LE PROJET AGRIST'HAUTS DE FRANCE ?

UNE SUITE LOGIQUE ET COHÉRENTE DU DÉVELOPPEMENT D'AGRISTO À L'INTERNATIONAL

- **Augmenter les capacités de production du groupe Agristo** et se rapprocher du marché français
- **Contribuer à revitaliser un territoire prioritaire**, en implantant une nouvelle activité d'ampleur et durable
- **Contribuer à l'activité économique** des agriculteurs proches du site
- **Créer une usine efficace et compétitive**, à la pointe de la technologie





Les infos clés du projet

150
000

300
000

Une capacité de production initiale de **150 000 tonnes/an de produits finis** puis une augmentation progressive des capacités jusqu'à **300 000 tonnes/an**

280

Investissement prévisionnel de **280 M€ HT**

27

Un site de production identifié s'étendant sur **27 hectares de zone industrielle**

140

300 à
350

Création prévisionnelle d'environ **140 emplois directs** à l'ouverture de l'usine puis jusqu'à **300 à 350 emplois directs** pour une capacité de production de 300 000 tonnes/an



Un recours aux agriculteurs français situés au plus proche du site possible

2027

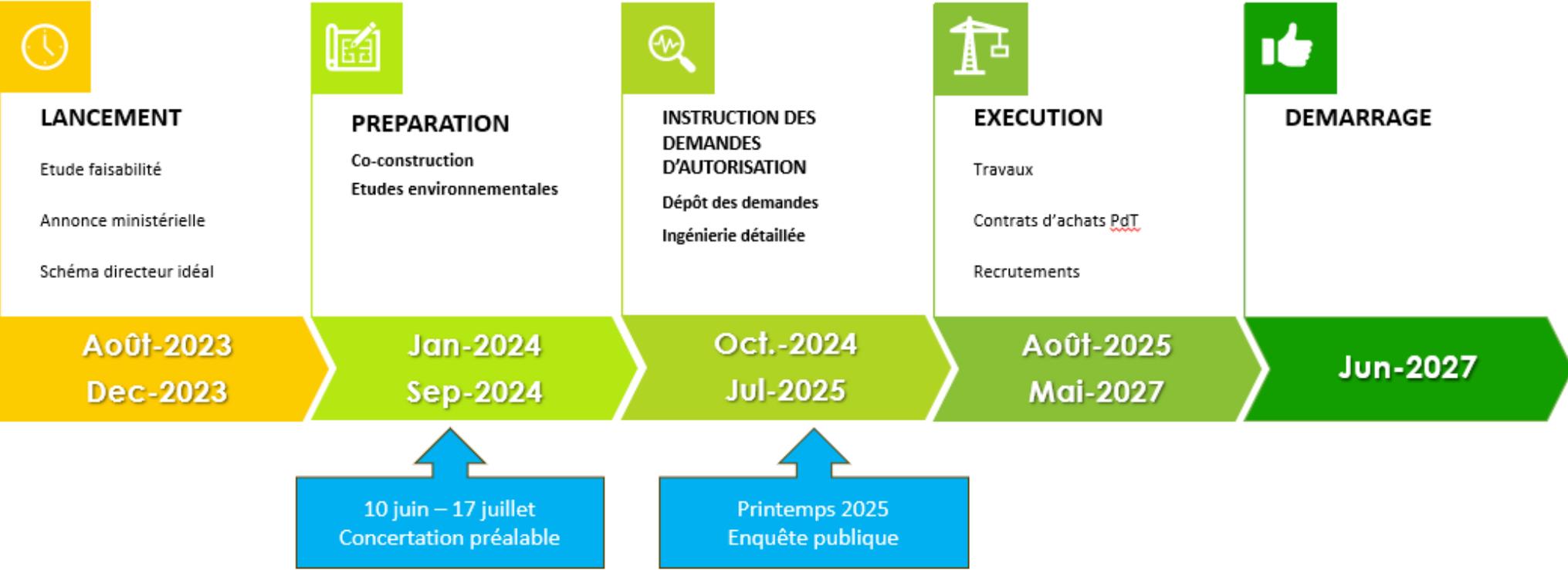
Une mise en service prévisionnelle en **2027**



LE PROJET EN DÉTAILS



Le calendrier du projet





Deux types de lignes de production

► Ligne de produits coupés :

frites, rissolées, fristes enrobées, etc.



► Ligne de produits formés :

pommes noisette, duchesses, purées de pommes de terre, etc.



Le plan d'implantation

- ① Bâtiment historique à préserver
- ② Gestion des eaux de lavage
- ③ Lavage des pommes de terre
- ④ Réception des pommes de terre
- ⑤ Stockage des pommes de terre
- ⑥ Pelage
- ⑦ Locaux techniques
- ⑧ Chambre froide tampon
- ⑨ Expéditions
- ⑩ ⑪ Stockage des produits surgelés
- ⑫ Stockage des emballages
- ⑬ Conditionnement
- ⑭ Bureaux et locaux sociaux
- ⑮ Bâtiments de production
- ⑯ Station d'épuration
- ⑰ Zone énergie alternative future

+ intégration de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments





Protection de l'environnement et sécurité industrielle - Cadre réglementaire applicable au site

- Le site sera soumis à « Autorisation » au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et des Installations Ouvrages Travaux et Aménagements
- Le site sera soumis à la Directive Européenne sur les Emissions Industrielles (IED) et donc à des obligations réglementaires en matière de techniques industrielles
- Le site sera soumis à Evaluation Environnementale systématique
- Le site ne sera pas soumis à la Directive SEVESO



Protection de l'environnement et sécurité industrielle – **Enjeux et objectifs**

- Protéger l'environnement (eau, air, sol, ressource, paysages, humain, infrastructures, foncier, etc.) et/ou réduire les nuisances liées au projet
- Préserver la biodiversité (faune, flore, écosystème, etc.)
- Prévenir les risques accidentels (incendie, explosion, toxiques, etc.) et d'autre part les risques chroniques (expositions susceptibles d'avoir un impact sur la santé des populations)
- Permet d'établir des prescriptions adaptées à l'activité projetée, de vérifier la compatibilité avec le milieu et d'établir les modalités de surveillance/suivi
- Encadré strictement par les autorités compétentes : Préfecture, sous-Préfecture, DREAL, ARS, DDTM, SDIS, DRIETS, Autorité Environnementale, Services de l'Urbanisme...

L'ensemble des effets environnementaux du projet seront détaillés dans l'étude d'impacts et l'étude de dangers qui seront publiés lors de l'enquête publique.



Une implantation sans artificialisation et une emprise réduite côté bassins

Sucrerie



Agristo



- Reprise de 27 hectares industrialisés depuis 150 ans
- Pas de destruction de zone naturelle ou agricole
- Reprise d'une partie limitée des bassins pour la décantation et le rejet (20 Ha environ)
- Projets de TEREOS à l'étude pour les autres bassins :
 - ▶ Stockage d'eau pour l'irrigation
 - ▶ Production d'électricité avec panneaux photovoltaïques flottants
 - ▶ Reconversion en poumons verts
 - ▶ Production de biomasse



L'utilisation de la ressource en eau

Sucrierie



Agristo



- Utilisation de 2 forages contre 5 auparavant
- L'étude hydrologique menée en concertation avec les services de l'État confirme la disponibilité de la ressource y compris avec les perspectives de réchauffement climatique
- Un rejet autorisé compatible avec le milieu récepteur
- Recyclage de l'eau (exemple : lavage des pommes de terre) dès que la réglementation l'autorisera



**LA DÉMARCHE DE
CONCERTATION PUBLIQUE**



Une concertation volontaire

- **Une volonté forte d'associer les habitants au projet**, dans un cadre transparent et partagé
- **Une démarche de dialogue essentielle**, pour orienter la conduite du projet et garantir son ancrage dans le territoire
- **Une concertation qui s'inscrit dans la continuité du travail déjà amorcé** avec les acteurs du territoire (Ville d'Escaudoeuvres, services de l'État, CAC, etc.)

Pour garantir le dialogue et sa transparence, Agristo a sollicité la Commission Nationale du Débat Public au titre de l'article L.121-17 du Code de l'environnement



Le calendrier des temps d'échanges



Réunion publique d'ouverture
Mercredi 12 juin à 18h
à Escaudœuvres,
Salle polyvalente
(Rue des Violettes)



Rencontre de proximité n°1
Jeudi 13 juin de 9h30 à 12h
au Centre commercial Auchan,
Escaudœuvres



Rencontre de proximité n°2
Samedi 15 juin de 9h à 12h
au Marché communal,
Cambrai



Visite de l'usine AgriSto de Wielsbeke (Belgique)
Mercredi 19 juin de 9h à 18h
Sur inscription
sur le site internet



Rencontre de proximité n°3
Samedi 22 juin de 15h à 18h
au Marché communal,
Escaudœuvres



« La dynamique socio-économique dans le cadre du projet »
Jeudi 27 juin à 18h
à Escaudœuvres, Salle polyvalente
(Rue des Violettes)



« L'implantation urbaine et environnementale de l'usine »
Jeudi 4 juillet à 18h
à Escaudœuvres, Salle polyvalente
(Rue des Violettes)



Réunion publique de synthèse de la concertation
Mercredi 10 juillet à 18h
à Escaudœuvres,
Salle polyvalente
(Rue des Violettes)

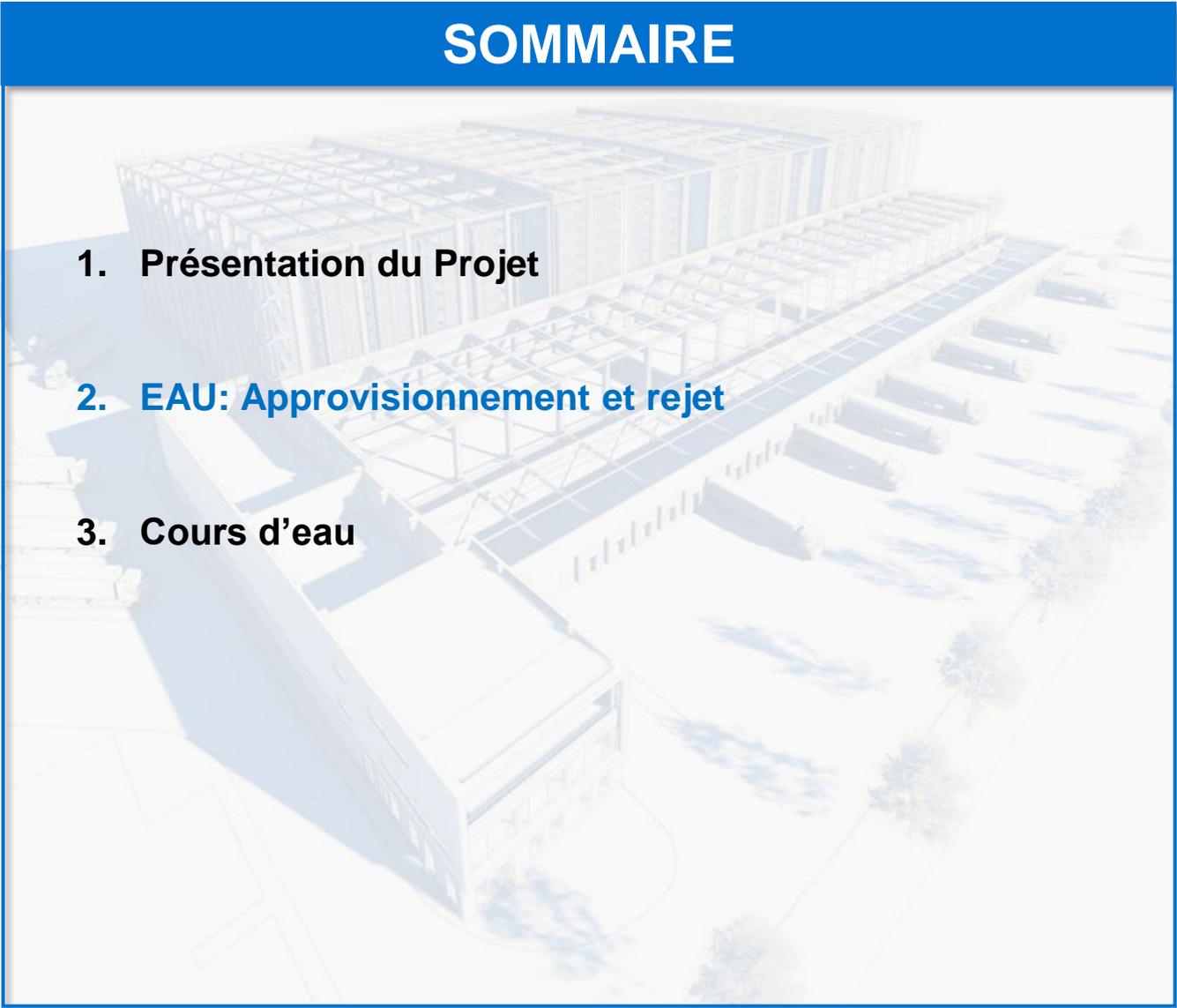


À l'issue de la concertation

- Bilan des garants le 17 août 2024
- Bilan du maître d'ouvrage le 17 septembre 2024

Ces bilans seront rendus publics et mis en ligne sur le site internet de la concertation www.concertation-agristo.fr

SOMMAIRE

- 
1. Présentation du Projet
 2. EAU: Approvisionnement et rejet
 3. Cours d'eau

❑ Eaux sanitaires:

⇒ Approvisionnement par le réseau public, volume estimé 3000 m³/an, confirmation de disponibilité par NOREADE

❑ Eaux de process

- ⇒ Impossibilité de mise en place du REUSE à date
- ⇒ Eaux pluviales dans les limites réglementaires (TAR notamment),
- ⇒ Eaux souterraines
 - Etudes hydrogéologiques confirment la possibilité de couvrir les besoins maximaux estimés: 1 260 000m³/an, 150m³/h . Avis favorable de l'hydrogéologue agréée en mars 2024 sur l'aspect quantitatif .
 - Reprise d'un des forages (F5) et création d'un nouveau pour sécurisation de l'approvisionnement. Les autres forages de TEREOS ont été rebouchés
 - Les études sur les aspects qualitatifs et les traitements adaptés pour rendre l'eau compatible avec l'usage sont en cours en lien avec l'ARS

- Les eaux sanitaires du site rejoindront le réseau communal
- Les eaux pluviales non réutilisées seront tamponnées et rejetées au Canal de l'Escaut au droit du site
- Les eaux de process seront traitées dans la STEP interne au site avant rejet. Le point de rejet se trouve sur le bief canalisé de l'Escaut entre l'écluse d'Erre et celle de Thun-l'Evêque
- Les eaux de lavage des pommes de terre feront l'objet d'une décantation dans les anciens bassin de décantation de TEREOS avant traitement dans la STEP



SOMMAIRE

- 
1. Présentation du Projet
 2. EAU: Approvisionnement et rejet
 3. Cours d'eau



Busage RIO NOIR

- ❑ Busage supplémentaire de 52,3ml et une possibilité de débusage sur 24,9ml
- ❑ Visite avec Mme Liéval du SAGE le 30/05 après midi pour évaluer, la compatibilité suffisante du projet, incluant le busage, aux dispositions du SAGE et la conformité au règlement au vu du contexte écologique et hydraulique
- ❑ Un travail paysager et écologique (renaturation) le long de la rue d'Erre est en cours



Merci de votre attention !



3

Points divers

- **6 juillet de 14h à 16h : Visite contée du marais de Solesmes**
par le Conservatoire des espaces naturels

Inscription auprès du Conservatoire
d'espaces naturels des Hauts-de-France
au 03.22.89.63.96
ou reservation@cen-hautsdefrance.org



TRANSF'EAU 2024

Gérer l'eau en période de sécheresse

24 septembre à Douchy-les-Mines

Informations et inscription : www.transfeau-escaut.com/

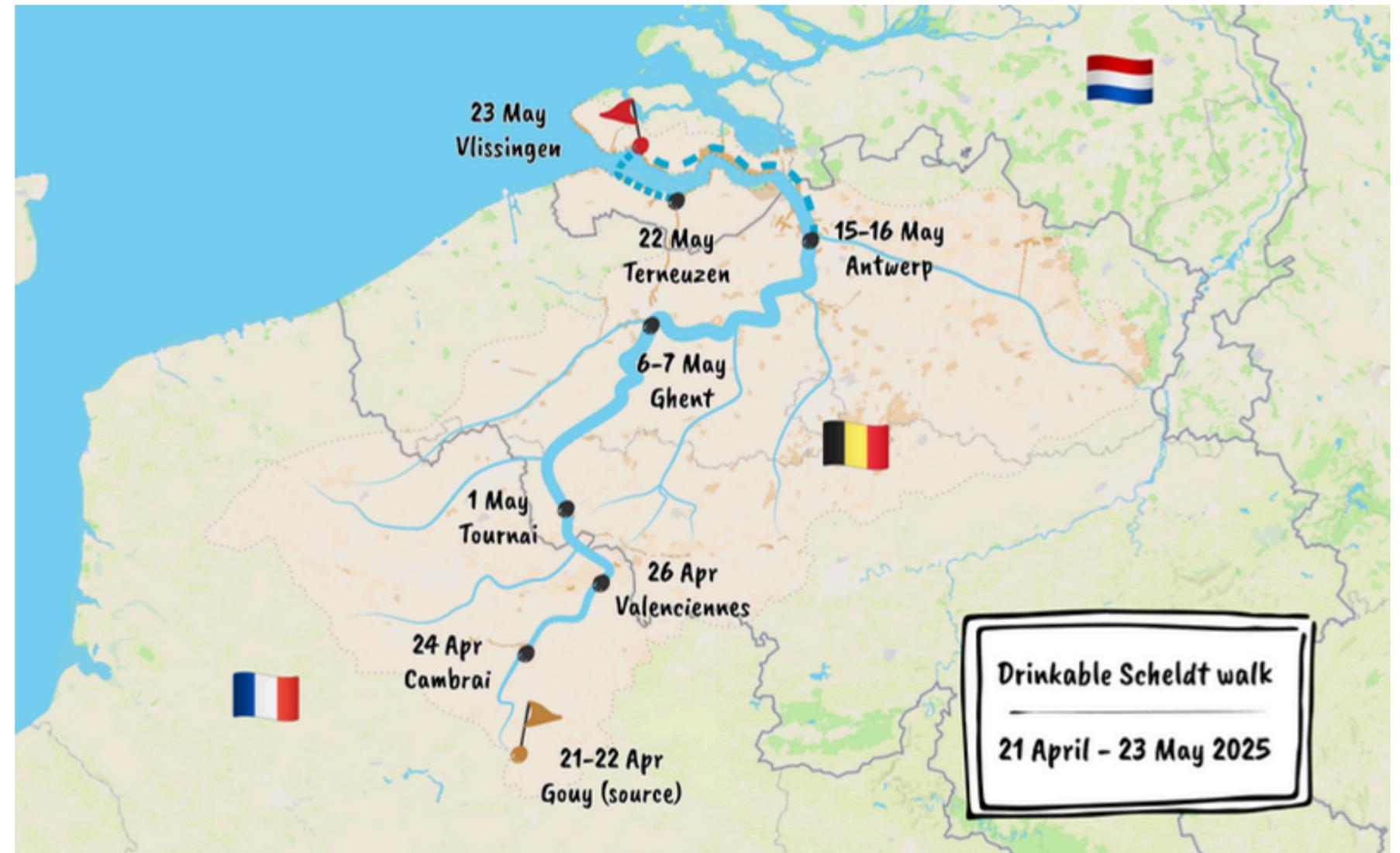


Informations diverses

- Automne 2024 : CLE élargie pour la présentation du Canal Seine Nord Europe

par la société du canal Seine Nord

- Avril - Mai 2025 Drinkable Scheldt walk



L'actualité du SAGE et les documents du SAGE sont à retrouver sur:



LE SITE INTERNET

<https://sage-escaut.fr/>



LA PAGE FACEBOOK

SAGE de l'Escaut





MERCI



SAGE de
l'Escaut